



CAMPING**
AIRE ONA

Il est impératif de vérifier les disponibilités en téléphonant au 05 59 54 30 32 ou au 06 10 43 76 60 avant d'envoyer le contrat de réservation complété, daté et signé, accompagné de l'acompte, dans les 8 jours suivant la demande de disponibilité. Vous recevrez en retour la confirmation de votre réservation.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Portable :

Email :

Personnes présentes pendant le séjour : (Champs obligatoires pour valider la réservation)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

TENTE : CARAVANE : CAMPING CAR : ELECTRICITE : ANIMAL :

NOMBRE D'EMPLACEMENTS : NOMBRE DE VEHICULES :

Date d'arrivée : Date départ : avant 12h.

Montant de la nuitée:Euros

ACOMPTE : 30 €

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION POUR UN EMBLACEMENT CAMPING :

1. La réservation de l'emplacement sera effective à la réception de ce contrat signé, des arrhes et de l'accord de la direction. Un accusé de réception vous sera envoyé pour valider la réservation.
2. L'emplacement réservé devra être occupé avant 20H le jour prévu de l'arrivée. En l'absence de message justificatif du client précisant son retard, l'emplacement deviendra disponible et l'acompte restera acquis à la direction.
3. Par mesure de sécurité nous acceptons les mineurs uniquement accompagnés par leurs parents durant toute la durée du séjour.
4. -Aucune personne supplémentaire au contrat ne sera acceptée (sauf autorisation préalable du camping), elle fera l'objet d'une majoration par jour. Aucun ajout de tente ne sera toléré sur l'emplacement (sauf autorisation préalable du camping).
5. Toute personne venant vous rendre visite doit être déclarée à l'accueil et doit éventuellement s'acquitter du tarif en vigueur. Les visiteurs devront laisser leur voiture au parking.
6. La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale n'est pas engagée en cas de : vol, perte ou dommage, de quelque nature qu'il soit pendant ou suite à un séjour. Lorsqu'un résident cause des nuisances aux autres résidents, ou porte atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et m'engage à respecter le règlement intérieur du camping.

Fait à.....

Le

Signature du Client

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Cachet et signature du Camping